



BULLETIN MUNICIPAL 2023



Comment nous joindre ?

Secrétariat de la mairie	05 49 51 07 83 contact@maisonneuve86.fr
Jacques ROLLAND Maire	06 30 09 43 18
Catherine GAUTIER 1 ^{re} adjointe	06 74 30 37 35
Michel BOULAND 2 nd adjoint	07 67 19 41 60

N'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions, vos idées ou vos remarques pour améliorer la vie au sein de notre commune.

Horaires du secrétariat de la mairie

lundi	13h45 – 17h30
mardi	13h30 – 17h00
jeudi	8h30 – 12h00 13h30 – 17h00

Sites web, comptes Facebook et illiwap

<http://maisonneuve86.free.fr> toutes les informations mises en ligne par la commune de Maisonneuve

<http://maisonneuve86.blogspot.com> la vie de nos associations en photos



facebook.com/Commune-de-Maisonneuve-86



illiwap/Mairie de Maisonneuve

Sommaire

Le conseil municipal	4
Les employés administratifs	4
Le mot du maire	5
illiwap	7
Les renseignements utiles	8
Réalisations et projets	9
Informations	12
Consommer local	17
Les déchets	18
Chemins de randonnées	21
Etat civil 2023	22
Les finances communales en 2023	24
Locations et services de la commune	28
<i>Location de la salle de réunion (salle et cuisine)</i>	28
<i>Location de la salle polyvalente (salle et cuisine)</i>	28
<i>Location des bancs et des tables</i>	29
<i>Services administratifs</i>	29
<i>Terrain de tennis</i>	30
<i>Aires de jeux</i>	30
<i>Aire de repos des Saules</i>	31
<i>Livres</i>	31
Les autres services	32
Santé	38
Assistante maternelle	41
Les artisans et les entreprises	41
Les associations intervenant sur la commune	43
<i>Le Judo Gym Maisonneuve</i>	43
<i>L'ACCA de Maisonneuve</i>	45
<i>L'Animation des Ecoles</i>	46
<i>Le club du temps libre</i>	47
<i>Le comité des fêtes de Maisonneuve</i>	48
<i>L'école de musique intercommunale en Haut Poitou</i>	49
<i>La Lyre Cherves Maisonneuve</i>	50
<i>MIYA-JIMA-ACAD'SPORTS</i>	51
Les associations autour de nous	52

Le conseil municipal



Jacques ROLLAND
Maire



Catherine GAUTIER
1^{re} adjointe



Michel BOULAND
2^d adjoint



Teddy CERVEAU



Romain CHAUVIÈRE



Fanny DUBOIS



Joëlle GRASSIN



Delphine LAURENTIN



Faustine LE DENMAT



Frédéric PAIN

Les employés administratifs



Nathalie
GUERIN-PIMOT
**Secrétaire
de mairie**



Stella
KOBEIRA
**Agent postal
et d'entretien**



Didier
LOCHON
**Agent
technique**

Le mot du maire

Le conseil municipal est heureux de vous faire parvenir ce bulletin municipal afin de vous apporter les informations concernant la vie associative, les réalisations qui se sont achevées et les projets à venir.

2023 a vu la fin de l'aménagement de l'ancien local aux boules, transformé en dojo et en salle pour les associations.

Le 28 juin, l'inauguration officielle a eu lieu en présence des représentants du département de la Vienne, de la communauté de communes du Haut Poitou, des conseillers municipaux, des élèves, professeurs et dirigeants du club de judo et de nombreux habitants de la commune. Cet événement était enrichi par la présence de Madame Laetitia Maignan, 6^e dan de judo et ancienne médaillée aux jeux olympiques de Barcelone.

En 2024, les jeux olympiques d'été se dérouleront en France, du 26 juillet au 11 Aout. La flamme olympique sera de passage dans notre département et plus localement, à Neuville de Poitou le 25 Mai.

Ces jeux seront l'occasion, pour nous d'essayer de recréer du lien entre les habitants de la commune en organisant plusieurs soirées de retransmissions d'épreuves sportives à la salle polyvalente. Pour y parvenir, le conseil municipal a fait procéder à la pose d'un vidéoprojecteur face à l'écran que nous avons installé l'an passé, et notre salle est désormais connectée à internet. Ces rassemblements conviviaux devraient être l'occasion pour la population de renouer du contact et du dialogue.

Côté projets, le conseil municipal a décidé de poursuivre l'effacement du réseau basse tension, du réseau de télécommunication et de profiter des travaux pour rénover l'éclairage public rue de la poste et sur une partie de la grand-rue. Mais avant que la société SRD ne commence ce programme, le syndicat Eaux de Vienne a quant à lui décidé de remplacer la conduite principale pour alimenter en eau potable la rue de la poste, la Grand'rue sur toute sa longueur ainsi que la rue des Saules. Ces travaux vont commencer en tout début janvier pour se terminer aux environs de novembre 2024. D'ici là, ces travaux vont créer une gêne certaine pour les riverains et toutes les personnes devant utiliser ces rues, Nous savons que l'entreprise fera de son mieux pour limiter autant que possible ces nuisances.

2024 verra aussi une évolution dans la gestion de nos déchets. La communauté de communes du Haut Poitou est en train de faire réaliser une étude sur toutes les communes de son territoire afin de déterminer la taille des bacs individuels qui seront fournis à chaque foyer avant la fin de l'année. Les enquêteurs sont déjà passés dans la commune de Maisonneuve, mais tous les habitants ne les



ont pas rencontrés. Ils vous ont alors laissé dans votre boîte aux lettres, un formulaire vous invitant à répondre en ligne à l'enquête. Il est important que chacun le fasse afin de déterminer quel type de bac vous conviendra le mieux. Cette enquête conditionne aussi l'envoi de la nouvelle carte de déchèterie, indispensable à partir du 1^{er} avril 2024.

Si vous avez perdu ce formulaire, ou si vous avez des difficultés pour faire la démarche en ligne, rapprochez-vous du secrétariat de mairie afin de vous faire aider. Il est important que vous répondiez à cette enquête rapidement.

Il est nécessaire d'améliorer encore notre qualité de tri, de composter impérativement les biodéchets, de réduire de façon conséquente nos ordures ménagères. C'est un devoir pour tous.

Je profite de ce bulletin pour remercier chaleureusement les bénévoles qui servent nos associations, les encadrent, les font vivre. Certains espèrent la relève afin que se poursuivent ces activités qui font le dynamisme de notre commune.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles qui sont arrivées en 2023. Qu'elles se sentent bien à Maisonneuve.

Je termine ce mot en vous adressant à tous, mes vœux de bonne santé, de prospérité et de joie pour l'année 2024.

Jacques ROLLAND

illiwap

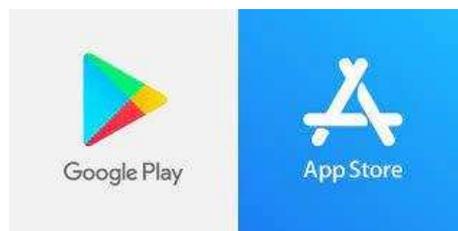


illiwap est l'application citoyenne de référence sur le territoire français.

illiwap est une solution simple et performante pour :

- alerter et informer les habitants en temps réel,
- mettre en lumière les événements se déroulant sur la commune.

Accessible rapidement depuis une connexion internet, illiwap est disponible 24/24 et 7/7 et téléchargeable sur tous les smartphones Apple et Android via les bibliothèques de téléchargement.



Aucune collecte de données (pas de nom, pas de numéro de téléphone, pas d'email) n'est réalisée.

221 personnes sont abonnées à la station « Mairie de Maisonneuve ».

N'attendez plus pour les rejoindre sur illiwap afin de recevoir toutes les informations.





Les renseignements utiles

Mairie

Le secrétariat de la mairie est tenue par Mme Nathalie Guérin-Pimot. Vous pouvez le joindre :

- par téléphone : **05 49 51 07 83**
- par courriel : contact@maisonneuve86.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie	
Lundi	13h45 – 17h30
Mardi	13h30 – 17h00
Jeudi	8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Agence postale

L'agence postale est tenue par Mme Stella Kobeira.

Vous pouvez la joindre par téléphone : **05 49 51 06 19**

Horaires d'ouverture de l'agence postale	
Du lundi au vendredi	14h00 – 16h00
Samedi	9h30 – 10h30

Communauté de communes du Haut-Poitou

La communauté de communes est située au 10 avenue de l'Europe à Neuville de Poitou.

Vous pouvez la joindre :

- par téléphone : **05 49 51 93 07**
- par courriel : contact@cc-hautpoitou.fr

Pour tout ce qui concerne les déchets, vous pouvez joindre les services techniques :

- par téléphone : **05 49 51 19 90**
- par courriel : servicestechniques@cc-hautpoitou.fr

Horaires d'ouverture des bureaux de la communauté de communes du Haut-Poitou	
Du lundi au jeudi	9h00 – 12h30 et 13h30 – 18h00
Vendredi	9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00

Réalisations et projets

Finition de l'ancien local à boules

Finitions réalisées par l'agent technique accompagné d'un élu.

Les graviers ont été pris à l'entreprise GAUTHIER TP pour un montant total de 837,60 € TTC.



Le coût des travaux réalisés en 2023 s'élève à 837,60 € TTC.

*Le coût total des travaux réalisés s'élève à 41 025,11 € TTC
dont 24 255,11 € TTC d'autofinancement
et 16 770 € de subventions ACTIV 3 du département.*

Réfection des sous-toits de la mairie

Achat de lambris et de petit matériel chez GEDIMAT pour un coût total de 496,38 € TTC.

Réfection réalisée par l'agent technique accompagné d'un élu.



Peinture de la toiture de la salle polyvalente

Nettoyage de la toiture réalisée par l'agent technique accompagné d'un élu.

Location d'une nacelle à la société R2M pour un coût total de 1 992 € TTC.

Peinture réalisée par la société DG Menuiseries pour un coût total de 700 € TTC.



Remplacement des pneus arrière du tracteur

Achat et remplacement des pneus arrière du tracteur New Holland par la société Neuvil Pneus pour un coût total de 2 235,33 € TTC.



Archivage des documents

Tri, classement et archivage des documents réalisés par le centre de gestion pour un coût total de 1 920 € TTC.



Vidéoprojecteur

Achat, installation et paramétrage d'un vidéoprojecteur dans la salle polyvalente par la société NUMERITRICE SONOMAX pour un coût total de 3 766,80 € TTC.



Accès internet dans la salle polyvalente

Abonnement à une box internet SFR pour offrir un accès Internet de qualité lors de l'utilisation de la salle polyvalente.

L'installation de deux bornes wifi reliées à cette box dans le dojo et la salle de réunion est prévue courant 2024.





Informations

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Maisonneuve fait partie d'un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) avec 4 autres communes (Cherves, Cuhon, Massognes et Vouzailles).

À ce titre, la commune verse une contribution annuelle dont le montant était de 53 222,45 € pour l'année 2023.

Avec la réforme des rythmes scolaires, les enfants bénéficient de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) deux fois par semaine. Ces activités sont proposées gratuitement et sont gérées par la Communauté de Communes du HAUT POITOU et encadrées par du personnel de la Communauté de Communes ou du SIVOS.

Toute inscription à l'école doit passer par la mairie de la commune de résidence.

SIVOS Cherves Cuhon Maisonneuve Massognes Vouzailles

Rentrée 2023/2024 : 125 enfants

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, l'école des Hirondelles située sur Vouzailles s'est vue fermer une classe.

- **École de La Touche à Cherves (2 classes) : 44 enfants**
 - TPS, PS, MS : 22 enfants : Caroline PORTRON (Directrice) mardi à vendredi, Hélène ACHARD RUMEAU le lundi
 - MS, GS : 22 enfants : Marine MEFFRAY
- **École des Hirondelles Vouzailles (2 classes) : 42 enfants**
 - CP/CE1 : 21 enfants Frédérique RICHARD (Directrice)
 - CE1/CE2 : 21 enfants Catherine GIRAULT
- **École de Cuhon (2 classes) : 39 enfants**
 - CM1/CM2 : 19 enfants Corinne CHAUMILLON CHEROUX (Directrice)
 - CM1/CM2 : 20 enfants Priscilla TOURINAN (en remplacement de Victoria APOLDA qui est en congé de maternité)

Pour que tout ce petit monde soit choyé, l'équipe professionnelle du SIVOS est présente avec dynamisme chaque jour.

École de la Touche Cherves :

- Fabienne (Agent des cuisines)
- Marie Gabrielle (ATSEM et Accompagnatrice de bus)
- Sandrine (ATSEM)
- Stella (Agent de ménage)

École des Hirondelles Vouzailles :

- Sébastien (Agent des cuisines et Accompagnateur de bus)
- Marie-Thérèse (Aide aux repas et Agent de ménage)
- Laure (Agent de ménage)

École Cuhon :

- Brigitte (Agent des cuisines, Accompagnatrice de bus et Agent de ménage)
- Françoise (Aide aux repas et Agent de ménage)
- Kathia (Secrétaire)

Le secrétariat du SIVOS :

Ouverture :

- les lundis de 14H à 17H
- les mardis, mercredis et jeudis de 8H à 12H

Contact :

- Téléphone : 05.49.50.07.01
- Courriel : contact@sivos-cuhon.fr

Les 3 cantines :

Les repas sont préparés sur place, le prix d'un repas pour l'année scolaire 2023/2024 est de :

- 3,65€/enfant
- 4,45€/personnel

Garderie :

Une garderie, gérée par le personnel de la Communauté de Communes du Haut Poitou est à votre disposition chaque jour sur l'école de Vouzailles :

- Ouverture 7H15
- Fermeture 19H

Centre de loisirs : LA POUSSE :

Un accueil, géré par le personnel de La Pousse, a lieu tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël). N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

J'espère voir augmenter les effectifs pour la rentrée 2024/2025 et je sollicite les nouveaux parents arrivant dans nos 5 communes de venir inscrire leurs enfants dans ce regroupement... Tout est mis en œuvre pour faciliter votre vie quotidienne (garderie, bus, cantine, centre de loisirs)

Je terminerai cet article en remerciant :

- les enfants et leurs parents qui font confiance à nos 3 écoles
- les agents qui font un travail remarquable
- les enseignantes

Je vous souhaite à vous tous une belle année 2024.

La présidente
Christelle Collon

Le faucardement

Comme vous le savez, notre commune est traversée par une rivière : la Dive.

Chaque riverain est responsable de l'entretien des berges sur 1 m de large et du lit de la rivière jusqu'à la moitié. Les branchages doivent être retirés et les herbes coupées afin de ne pas entraver l'écoulement de l'eau.

Les riverains ont la possibilité d'effectuer les travaux eux-mêmes ou de les faire réaliser par l'agent communal.

Au sein du conseil municipal, la commission *Faucardement et protection de la Dive* vérifie une fois par an que cet entretien est réalisé. Elle fait deux passages entre fin octobre et mi-novembre. Si nécessaire, un courrier est envoyé aux riverains afin de signaler les manquements.

Tarif pour 2023 si les travaux ont été réalisés par l'agent communal : 4 € le mètre linéaire.

Cimetière

Depuis 2020, un règlement intérieur est mis en place pour le cimetière. Il est consultable à la mairie.

Il fixe notamment le tarif des concessions.

Concession emplacement	
50 ans	130 €
perpétuelle	250 €

Concession columbarium		
cavurne	30 ans	250 €
	50 ans	350 €
cases	30 ans	400 €
	50 ans	500 €

Le kiosque à livres

Nous remercions les habitants qui font vivre ce kiosque à livres.



La commission *Art et Culture* rappelle que le dépôt de nouveaux livres doit être fait en mairie. Elle se charge ensuite de compléter le kiosque.

Géocaching

Le Géocaching est une activité de plein air consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées par d'autres personnes.

Il existe plusieurs caches sur notre commune. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.geocaching.com/.



Consommer local

Marchands ambulants

Maisonneuve

Boulangerie de la Touche (M. et Mme Gabillé, Cherves, 05 16 83 08 70) : tous les jours sauf dimanche

Marchand de volailles (M. Godet, Mouthier sous Argenton, 06 14 13 73 39) : le 3^e mardi de chaque mois en fin de matinée (à contacter pour un passage à domicile).

Pépiniériste (Sté Girard-Vitré, Lavausseau, 05 49 57 83 81) : 2 fois par an place de l'église début mai et avant la Toussaint

Producteurs

Maisonneuve

Butternut (EARL Couillault, 4 bis Bourg Bernard, 06 81 22 52 90)

Echalions du Poitou (GIE de la petite Dîme, 4 bis Bourg Bernard, 06 71 72 12 49)

Vins et apéritifs du Domaine des vignes hautes (Philippe Rolland, 8 Grand-rue, 06 21 36 87 15)

Vouzailles

Perles et pépins (Mme Estelle Rivard, 06 67 00 94 79, www.perles-pepins.fr) : Confitures artisanales, gelées, ...

Miel (Mme Stéphanie Grasset, Nouzières, 05 49 39 49 26)

Food-trucks

Vouzailles, sur la place de la Croix Blanche

Olive pizza (06 51 25 03 15) : lundi et jeudi soir

Thénezay, sur la place de l'Hôtel de Ville

Pizza Van (06 07 21 74 68) : mardi soir

Chez Sukanya (06 95 23 47 22) : cuisine thaïlandaise ; sur commande, à emporter tous les vendredis

Machines à pain

Massognes À côté du monument aux morts	Cuhon À côté de la mairie
Vouzailles À côté de la bibliothèque et de Proxy	



Les déchets

Pour signaler un problème (collecte des déchets, carte de déchetterie, container détérioré...) ou vérifier ce que vous pouvez mettre au tri, contactez **le service Prévention Réduction des déchets** de la communauté de communes au **05 49 51 19 90**.

Vous trouverez ci-dessous un rappel des consignes de tri qui sont rentrées en vigueur début 2021.

Le tri sélectif des emballages (dans les sacs jaunes)

Tous les emballages en métal, en carton et en plastique doivent être mis dans les sacs jaunes.



Bidons et aérosols (non dangereux)



Conserves et canettes



Barquettes en aluminium



Boîtes de thé



Briques alimentaires



Boîtes et cartons d'emballage



Suremballage de yaourts



Bouteilles et bidons alimentaires



Bidons et flacons de produits d'hygiène et d'entretien



Quelques règles essentielles :

- *Vider les emballages ;*
- *Ne pas laver et emboîter les emballages ;*
- *Ne pas séparer les bouchons des bouteilles en plastique ou briques alimentaires ;*
- *Aplatir les bouteilles, briques et cartonnettes pour gagner de la place.*

Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement en mairie.

Nous rappelons qu'il est impératif de déposer les sacs jaunes à côté des containers ou endroits spécifiques au plus tôt la veille au soir de la collecte, c'est-à-dire le lundi soir des semaines paires.

Les points d'apport volontaire (PAV) verts et bleus

Dans notre commune, les points d'apport volontaire se situent devant le terrain de tennis et à côté du bâtiment communal en face du cimetière.

Bien vidés, les bouteilles, pots et bocaux en verre ainsi que les flacons de parfums doivent être mis dans les PAV verts. *Les bouchons et couvercles métalliques vont dans le sac jaune.*



Les journaux, magazines, prospectus, catalogues et papiers non souillés doivent être mis dans les PAV bleus.



Pour le respect de tous et de la commune, aucun détritrus ne doit être laissé aux pieds des PAV.

Les ordures ménagères

Tous **les déchets non dangereux et non volumineux qui ne se trient pas** doivent être mis dans des sacs noirs hermétiques.

Nous rappelons qu'il est impératif de déposer les sacs noirs dans les containers au plus tôt la veille au soir de la collecte, c'est-à-dire le mercredi soir.

Le compostage individuel

Tous les déchets verts du jardin et de cuisine ainsi que les mouchoirs en papier et essuie-tout et les cendres doivent être mis au composteur.



La communauté de communes du Haut-Poitou met à disposition un composteur de 320 L avec son bio sceau par foyer au prix de 15 €. Vous pouvez vous renseigner au secrétariat de la mairie.

Les déchetteries

Toutes les déchetteries de la communauté de communes du Haut-Poitou seront accessibles à ses habitants et ses professionnels sur présentation de la nouvelle carte d'accès à partir du 1^{er} avril 2024. Pour tout renseignement, contacter la société CONTENUR (05 54 54 28 40 ou hautpoitou.contenur@gmail.com).

Pour les nouveaux habitants (ou en cas de perte), vous pouvez vous adresser au service technique de la CCHP (05 19 08 19 47 ou dechets@cc-hautpoitou.fr).

Vous trouverez ci-dessous les horaires en vigueur des deux déchetteries les plus proches. La saison été correspond à l'heure d'été, soit du 1^{er} avril 2024 au 26 octobre 2024.

VOUZAILLES

Route de Mirebeau

☎ 05 49 51 88 59



MER | JEU | SAM
8h30 - 12h00
13h30 - 18h00



MER | JEU | SAM
8h30 - 12h00
13h30 - 17h00



MIREBEAU

Chemin Gaurie

☎ 05 49 39 20 96



LUN 13h30-18h00

MAR | MER | VEN | SAM

8h30 - 12h00
13h30 - 18h00



LUN 13h30-17h00

MAR | MER | VEN | SAM

8h30 - 12h00
13h30 - 17h00



Voici quelques rappels :

- 3 m³ de déchets par semaine et par foyer (ou professionnel) sont acceptés ;
- il est nécessaire de se présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture ;
- les véhicules agricoles ainsi que les véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 t sont interdits d'accès à l'enceinte des déchetteries ;
- le dépôt de pneus (véhicules légers seulement) est payant pour les particuliers : 5 € /unité
- tous les dépôts effectués par les professionnels sont interdits le samedi et sont facturés

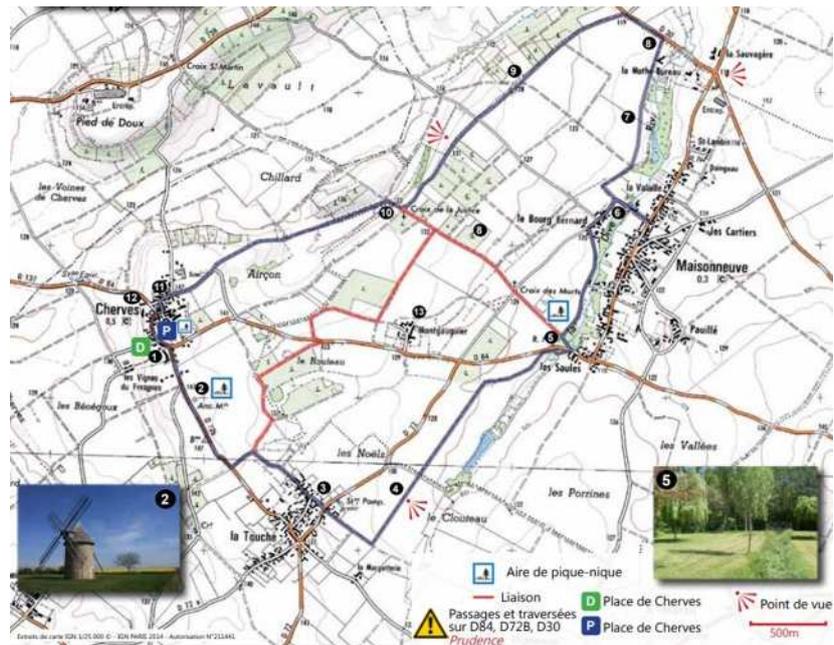
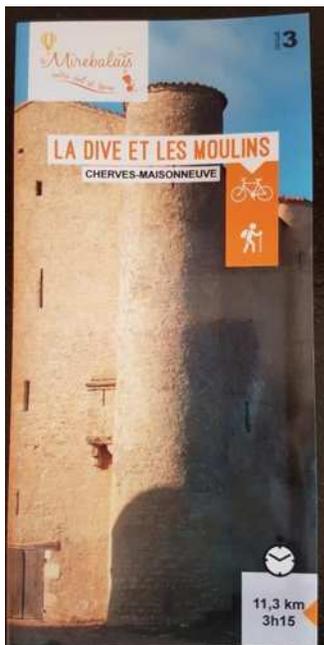
Gravats	27 € / m ³
Déchets verts	10 € / m ³
Enfouissement	40 € / m ³
Bois	15 € / m ³
Pneus véhicules légers seulement (professionnels et particuliers)	5 € l'unité

Chemins de randonnées

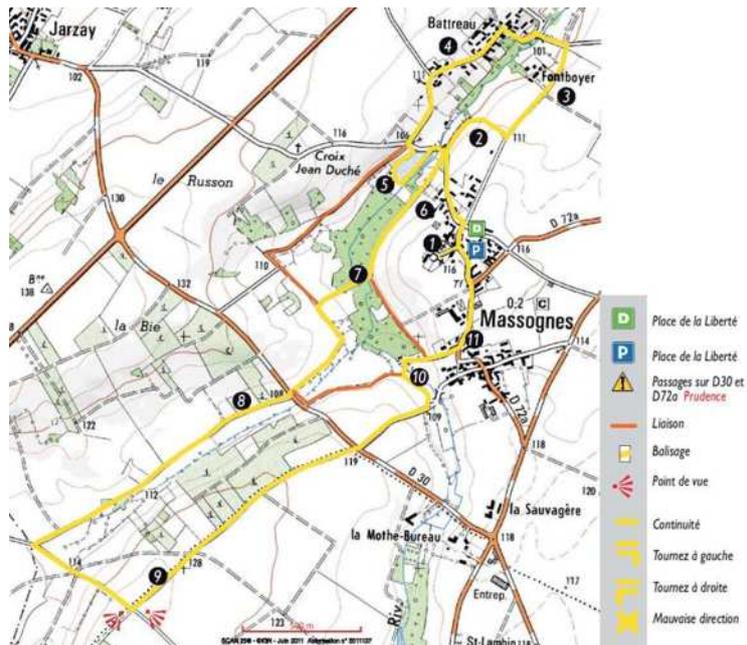
Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter deux parcours pédestres qui assurent une continuité avec les communes voisines, et qui comportent plusieurs boucles possibles.

Une convention a été signée avec toutes les parties concernées.

Un itinéraire a été baptisé « **Sentier la Dive et les Moulins** ». Il est inscrit au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées.



Un autre circuit intitulé « **La Dive du nord** » passe également dans notre commune.



Ces deux brochures sont disponibles à l'office de tourisme de Mirebeau. La première peut également être téléchargée sur le site www.randonnees-vienne.com.

Etat civil 2023



Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

Lylou VINEE née le 16 mai

Anna MARINIER née le 19 juillet



Mariage

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à :

Cédric CLEMENT et Gwendoline LE TEXIER qui se sont mariés le 12 août

Brice HUGAULT et Aurélia BOULINEAU qui se sont mariés le 02 décembre



Décès

Nous avons eu le regret de perdre :

Gérard COUILLAULT le 22 février

Gerald RILEY le 27 mars

Guy Serge MÉTAIS le 03 avril

Jean SENECHAULT le 07 avril

Rolande BOISSONNET le 21 juin

Marie-Rose BRUNET née MÉTAIS le 25 juin



Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à :

Giovani CAUTENTIN et Léonie CHARLEC

2 impasse de la Dive

Tony MARINIER et Manon DUPRÉ

5 Grand'ru

Daniel POUPIN

15 rue de la valaille

Corinne FLAMENT

7 Grand'ru

Élodie QUILLET

6 rue des quartiers

Baptiste LARDAIS et Gwenaëlle GUILBAULT

10 rue de Pauillé

Corentin FAUCHER et Camille POUDRET

8 Cité St Lambin

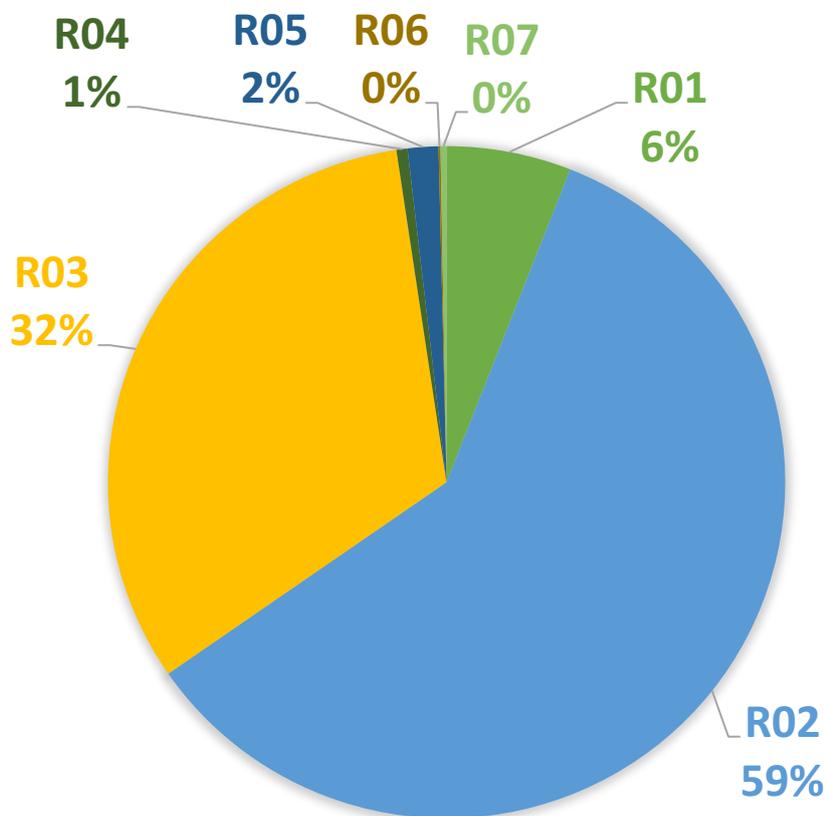


Les finances communales en 2023

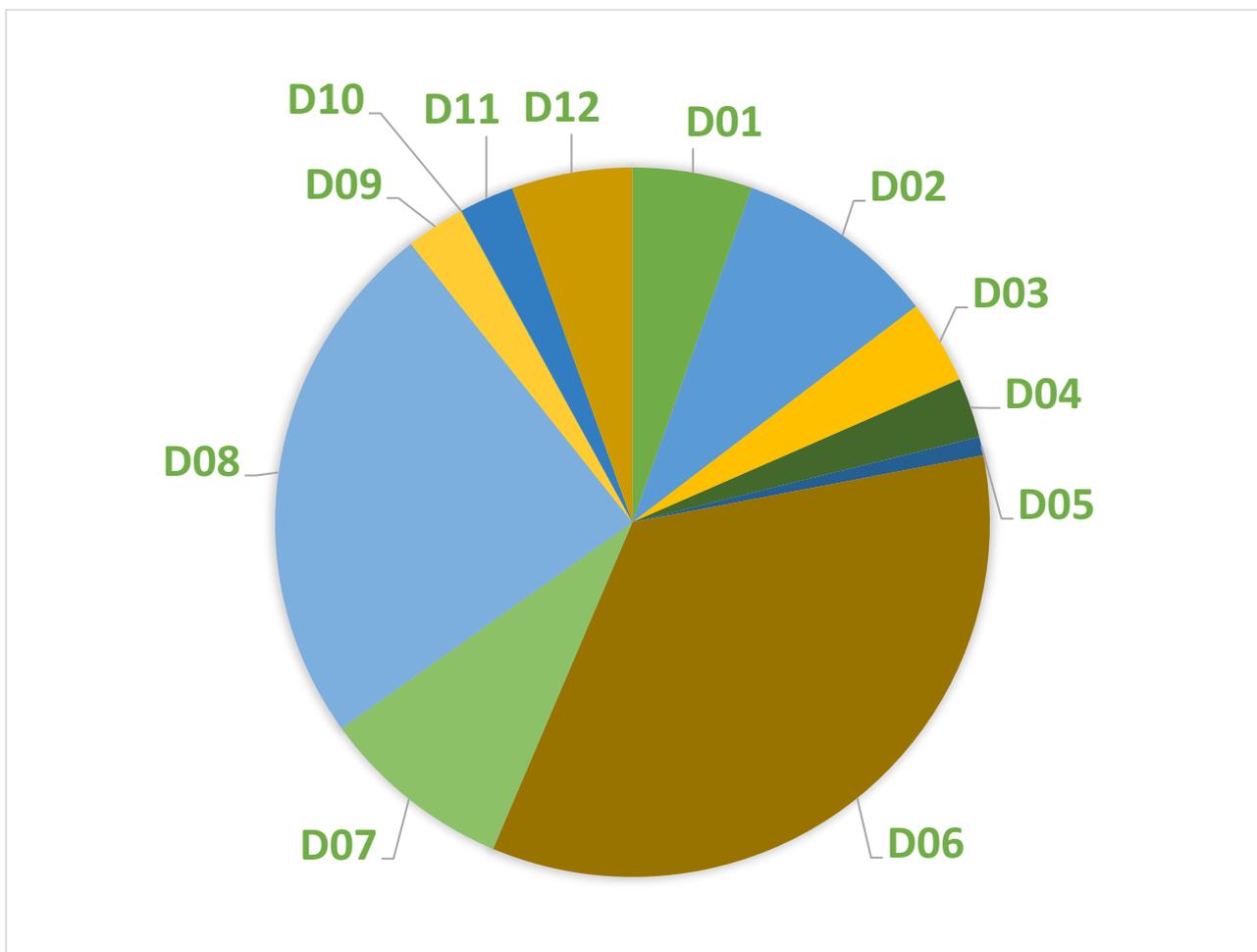
Section de fonctionnement

Chiffres arrêtés au 31/12/2023

Légende	RECETTES	Réalisées
R01	Remboursement des salaires pour l'Agence Postale	15 408 €
R02	Impôts et taxes	153 779 €
R03	Dotations – Participation	83 574 €
R04	Concession cimetièrre	1 360 €
R05	Location salle - carte de tennis – photocopie – vente de livres	3 798 €
R06	Redevance occupation domaine public par SRD	234 €
R07	Divers	739 €
	Recettes réelles de l'année	258 892 €



Légende	DEPENSES	Réalisées
D01	Achats et variations « Fournitures, énergie, eau »	11 894 €
D02	Entretien terrains, bâtiments, matériel, maintenance, assurances »	20 160 €
D03	Voies et réseaux	8 381 €
D04	Téléphone, timbres, fêtes et cérémonies	5 992 €
D05	Impôts et taxes	1 855 €
D06	Charges de personnel	75 603 €
D07	Indemnités des élus	19 243 €
D08	Contribution SIVOS « Écoles du RPI – MJC »	53 222 €
D09	Subventions aux associations	5 890 €
D10	Intérêts d'emprunts	49 €
D11	Reversement FNGIR	5 459 €
D12	Divers	12 000 €
	Dépenses réelles de l'année	219 748 €



Section d'investissement

Chiffres arrêtés au 31/12/2023

RECETTES	Réalisées
Subvention du département ACTIV 3 (skate Park – rénovation du local aux boules)	3 988 €
F.C.T.V.A.	3 760 €
Taxe aménagement	888 €
Recettes réelles de l'année	8 636 €

DEPENSES	Réalisées
Remboursement capital emprunt (Enfouissement des réseaux) (Travaux de la salle polyvalente)	8 727 €
Achat vidéoprojecteur	3 766 €
Rénovation du local à boules	1 333 €
Achat de terrain	459 €
Dépenses réelles de l'année	14 285 €

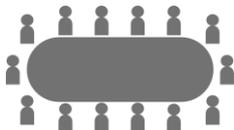
Les taxes perçues

Taux d'imposition des taxes directes locales et montants perçus pour l'année 2023		
Taxe habitation	remplacée par une compensation de la taxe foncière sur le bâti versée par l'État	
Taxe foncière sur le bâti	30,46 %	104 255 €
Taxe foncière sur le non bâti	40,81 %	

La taxe d'aménagement est un impôt local perçue par la commune, le département et la région sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments que vous pouvez faire sur votre terrain dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable). La commune n'a pas modifié son taux de 1,00 % depuis sa création en 2012.

Vote des subventions

Montant des subventions attribué aux associations pour l'année 2023	
ACCA	500 €
AFM TELETHON	35 €
Amicale du Judo Taïso	1 200 €
Comité des Fêtes de Maisonneuve	1 700 €
FNATH (Mutilés du Travail)	30 €
Un hôpital pour les enfants	50 €
Lyre Cherves Maisonneuve	1 925 €
Maison Familiale Rurale	90 €
Restaurants du Cœur	105 €
Secours Catholique	105 €
APE Vouzailles (subvention exceptionnelle)	150 €
TOTAL	5 890 €



Locations et services de la commune

Location de la salle de réunion (salle et cuisine)

La salle de réunion est mise gratuitement à disposition des associations de la commune. Le club du Temps Libre s'y réunit tous les lundis. L'atelier « travaux d'aiguilles » l'utilise le vendredi après-midi tous les quinze jours.

Les habitants de la commune peuvent la louer pour leurs événements familiaux.

Habitant de la commune (24 h)	90 €
Habitant de la commune (½ journée sans repas)	40 €
Habitant de la commune (location sépulture)	30 €
Habitant hors de la commune	Location impossible

Arrhes : 50 €

Caution nuisances sonores : 100 € (encaissée en cas de plainte)

Caution dégradations : 150 €

Une assurance responsabilité civile est exigée.

Location de la salle polyvalente (salle et cuisine)

Habitant de la commune (24 h)	180 €
Habitant hors de la commune (24 h)	300 €
Habitant de la commune (inférieure à ½ journée sans repas et utilisation de la cuisine)	80 €
Habitant de la commune (location sépulture)	30 €

Arrhes : 50 €

Caution nuisances sonores : 200 € (encaissée en cas de plainte)

Caution dégradations : 400 €

Une assurance responsabilité civile est exigée.

Location des bancs et des tables

<i>Location de 24 h</i>	pour un lot comprenant 1 table et 4 petits bancs
Habitant de la commune	gratuit *
Habitant hors de la commune	10 €
Association environnante	10 €

** demande à formuler en mairie deux semaines à l'avance*

Services administratifs

Photocopie noir et blanc au format A4	0,20 €
Photocopie noir et blanc au format A3	0,30 €
Photocopie couleur au format A4 ou A3	0,50 €
Extrait cadastral (uniquement au format A4)	0,50 €

Terrain de tennis

Le tarif de la location n'a pas changé depuis plusieurs années : 16 € par année civile et étendue à toute la famille.

Une clef du court est fournie lors du règlement au secrétariat de la mairie.



Aires de jeux

Pour les enfants de moins de 10 ans, des jeux de plein air sont accessibles librement, sous la responsabilité des parents, à côté du terrain de tennis et derrière la salle polyvalente.



Le nouveau skate-park est accessible librement, sous la responsabilité des parents, à côté du terrain de tennis.



Un terrain de bi-cross est accessible librement, sous la responsabilité des parents, à côté du stade.



Aire de repos des Saules

Nous disposons d'un espace agréable de 1 600 m² pour faire des pique-niques ou des balades.



Livres

Maisonneuve autrefois de Jean Réau retrace l'histoire de notre village depuis sa création à Montgauguier à nos jours. Il comporte de nombreux documents d'archives et des photos.

Prix de vente en mairie : 22,87 €

Pourquoi le Général De Gaulle a-t-il écrit de Londres pendant la guerre à l'instituteur de Maisonneuve qu'il ne connaissait pas pour le remercier ? de Jean Réau.

Prix de vente en mairie : 8 €

Le Mirebalais de Gérard Simmat comporte une présentation de chacune de nos communes et de nombreuses photos.

Prix de vente en mairie : 35 €



Les autres services

La communauté de communes du Haut-Poitou

L'INFO DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-POITOU



La Communauté de Communes investit et développe des services sur l'ensemble du territoire, afin de faciliter le mieux des habitants du territoire.

Voici les principales réalisations pour 2023.

Benoit PRINÇAY,

Président de la Communauté de Communes du Haut-Poitou

Les travaux en Haut-Poitou



Inaugurés le 17 novembre 2023, les travaux du Plan d'eau de Fleix, situé sur le territoire de la Commune d'Ayron.

Les travaux et équipements piscicoles réalisés depuis 2022 sont :

- ↳ La déconstruction de la passe à poissons existante passe à bassins en béton armé, et son évacuation ;
- ↳ La construction d'une nouvelle passe à poissons en lieu et place de l'ancienne ;
- ↳ La réalisation d'un bassin de décantation relié au gardoir en aval des vannes de vidanges ;
- ↳ La restauration hydromorphologique du lit de la Vendelogne en aval du plan d'eau, par recharge granulométrique du fond.

Pour un coût total s'élevant à 352 506 € HT, Et un soutien financier de l'État de 77 481 €.

Aujourd'hui la passe à poisson et les différents équipements qui sont liés sont fonctionnels lorsqu'il y a un niveau d'eau « normal » du plan d'eau de Fleix.

Le projet d'aménagement des ouvrages piscicoles du Plan d'eau d'Ayron répond à la volonté de la Communauté de Communes de renforcer les continuités écologiques de la Vendelogne.



Tous acteurs de notre territoire

Plui-H

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

Le PLUi-H est en cours d'élaboration. C'est un outil réglementaire qui fixe

les ambitions d'aménagements pour les 27 communes de la Communauté de Communes du Haut-Poitou. Le PLUi-H est un document d'urbanisme unique qui détermine l'usage des sols (agricole, naturel, économique, résidentiel...), définit les zones réservées à l'urbanisation et fixe les règles de constructibilité.

Le H de PLUi-H signifie que le document intégrera un volet spécifique consacré à l'habitat et un programme d'actions.

La Communauté de Communes lancera les études de définition des enjeux urbains et environnementaux dès le 1^{er} semestre 2024. L'objectif est d'approuver le PADD pour 2025 et que le PLUi-H entre en vigueur en 2028.

La période de consultation du public débutera également en ce début d'année 2024 avec notamment la mise en place d'outils de communication et la possibilité pour les habitants de s'exprimer dans un registre dématérialisé ou bien dans des registres papiers qui seront mis en place en mairie.

Plus d'infos : cc-hautpoitou.fr



cc-hautpoitou.fr



DÉCHETS : Enquête usagers

L'enquête annoncée dans l'Actu du Haut-Poitou distribué en octobre dernier débute début décembre et se poursuit jusqu'à début mars 2024.

La réponse à cette enquête vous permettra d'obtenir une carte d'accès au service et des bacs de collecte de déchets. L'entreprise CONTENUR est mandatée pour réaliser cette enquête.

N'hésitez pas à y répondre. Pour plus d'informations ou en cas d'absence, un numéro de téléphone ainsi qu'un mail et un site internet sont à votre disposition :

05 54 54 28 40 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

hautpoitou.conteneur@gmail.com

<https://logicielsdechets.fr/hp>

L'Actu du Haut-Poitou est en téléchargement sur notre site.

DÉCHETS : Composteurs individuels

Nous vous informons que la distribution des composteurs individuels ne se fera plus par les agents d'accueil de mairie à compter du 1^{er} janvier 2024.



Celle-ci se fera par notre maître composteur et sera accompagnée.

La nouvelle organisation vous sera présentée prochainement.

TOURISME : Reprise de l'activité de l'Office de tourisme

La CCHP a souhaité se doter d'une nouvelle stratégie de développement touristique à l'horizon 2028, lui permettant notamment, d'inscrire son positionnement dans les nouvelles tendances et enjeux du tourisme actuel.

Afin de réunir les forces engagées en matière de tourisme, il a donc été proposé de reprendre l'activité de l'Office de Tourisme par la Communauté de Communes sous la forme d'une régie avec autonomie financière au 1^{er} janvier 2024.

Les 4 agents de l'Office seront intégrés au personnel de la CC du Haut-Poitou. Un travail de dynamisation du tourisme débutera en 2024.

URBANISME : Rappel sur la dématérialisation des demandes d'autorisation

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes du Haut-Poitou a mis en place la **dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme**.

Plus d'infos : cc-hautpoitou.fr

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME :

Les avantages du dépôt en ligne :



Service accessible
à tout moment où que vous soyez



Gain de temps et d'argent :
plus besoin de se déplacer en mairie ou d'envoyer des courriers en recommandé



Démarche plus écologique :
les dossiers numériques ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires



Plus de transparence sur le traitement de vos demandes :
à terme, connaître et suivre l'état d'avancement de votre dossier à tout moment.

Présentation des activités du Conseiller Numérique

Contacts :
 maryvonne.vallois@conseiller-numerique.fr
 07 88 23 54 57
 yann-baptiste.falourd@conseiller-numerique.fr
 07 88 23 48 68

Le Conseiller Numérique m'aide prioritairement à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).
- Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.
- Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.

En tant que Conseiller Numérique, je sais :

- Répondre et informer l'utilisateur.
- Présenter à l'utilisateur les services et dispositifs disponibles.
- Accompagner l'utilisateur individuellement.
- Animer un atelier thématique.
- Rediriger l'utilisateur vers d'autres structures.

Le Conseiller Numérique peut m'accompagner si :

- Je veux échanger avec mes proches**
 Découvrir et utiliser des outils de messagerie électronique (envoi de mail, pièce jointe, réception, réponse, gestion), les réseaux sociaux et les logiciels de communication sur mes outils numériques (Skype, WhatsApp, etc...).
- Je veux trouver un emploi ou une formation**
 Découvrir et utiliser les plateformes ainsi que les réseaux sociaux pour ma recherche d'emploi.
 Découvrir les ressources en ligne pour réaliser mon CV et le diffuser en ligne.
 Déposer une annonce sur les sites de petites annonces d'emploi.
 Faire mes déclarations en ligne sur Pôle Emploi.

- Je veux accompagner mon enfant**
 Suivre la scolarité de mon enfant à travers les outils numériques (logiciels de gestion de vie scolaire). Accéder aux services en ligne communaux de l'enfance.
 Découvrir et connaître les usages numériques des enfants / adolescents.
 Me sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique.
- Je veux utiliser les opportunités du numérique**
 Déposer une annonce sur les sites de petites annonces.
 Découvrir et utiliser les modes de paiement en ligne. Découvrir les outils numériques pour maîtriser ma consommation énergétique.
 Bénéficier des avantages de la réalisation de mes démarches administratives.
 Créer et utiliser les espaces personnels des grands services publics (France Connect).

- Je veux découvrir les opportunités de mon territoire**
 Trouver un logement sur internet.
 Accéder à l'offre locale de soins.
 Découvrir les transports en commun et autres solutions de mobilité.
 Faire mes démarches auprès des services locaux. S'informer sur les activités culturelles et sociales près de chez moi.
- Je veux sécuriser mes connexions et me protéger des arnaques sur internet et par mail.**
 Adopter un usage du numérique respectueux de l'environnement.
 Apprendre à gérer, protéger mes données personnelles, et effacer mes traces sur le web. Apprendre les techniques de vérification de l'information.
 Avoir des conseils pour un achat d'équipement et un abonnement internet adapté.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

PERMANENCES DES ESPACES DE LA CC DU HAUT-POITOU

Horaires de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h

LUNDI → BOIVRE-LA-VALLÉE Mairie annexe de BENASSAY – 6, place de la mairie

MARDI → AYRON Mairie – 1 route de Poitiers

MERCREDI → MIREBEAU Mairie – Place de la République

JEUDI → NEUVILLE-DE-POITOU – Tiers Lieu – 7 rue Plault

VENDREDI → VOUZAILLES Mairie – 1 route de Mirebeau

Contacts: 06 75 90 82 03 – 06 75 90 81 31 ou franceservices@cc-hautpoitou.fr

Eaux de Vienne Siveer



**Factures
Suivi conso
Conseils**

Avec mon
**Agence
en ligne**
j'effectue mes démarches
où je veux, quand je veux !

Rendez-vous début 2024 sur ael.eauxdevienne.fr

Eaux de Vienne facilite les démarches de ses 167 000 abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités disponibles 24h/24, sur son Agence en ligne.

L'Agence en ligne d'Eaux de Vienne est un espace client accessible via smartphone, tablette ou ordinateur. Les démarches des abonnés sont simplifiées ainsi que le traitement de leur dossier.

Vous pouvez retrouver en ligne :

Votre compte personnel

- Les informations de votre contrat
- Vos consommations annuelles
- Votre échéancier
- Vos factures au format électronique

Vos démarches en ligne

- Gérez votre contrat (abonnement, résiliation...)
- Demandez le raccordement de mon logement au réseau
- Optez pour le prélèvement automatique ou la mensualisation
- Transmettez votre index
- Contactez le service client

L'Agence en ligne met aussi à disposition des usagers des articles d'actualité ainsi que des informations pratiques sur notre service public et sur l'eau potable en général. Pour créer son compte, il suffit de se connecter sur <https://ael.eauxdevienne.fr>, muni des informations figurant sur sa facture ou son contrat.

Les outils de communication habituels avec les abonnés (appel téléphonique, réseaux sociaux, courrier, déplacement dans un centre Eaux de Vienne...) sont maintenus en parallèle.

Conciliateur de justice

5 BONNES RAISONS DE TENTER LA CONCILIATION



Gratuit



Rapide



Sans aléas



Les droits préservés



Accord officiel

UN PASSAGE OBLIGÉ LORSQU'UN LITIGE SURGIT

La loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle milite pour une justice plus proche, plus efficace et plus protectrice afin de renforcer son exemplarité.

45 000

c'est le nombre de dossiers supplémentaires de conciliation qu'entraînera la réforme de la Justice.



Les conciliateurs de justice en France

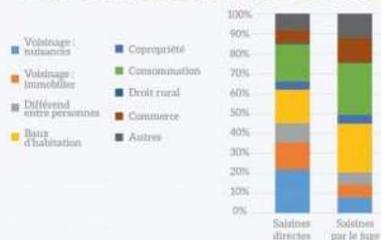
3 conciliateurs / 100 000 habitants

117 conciliations par an en moyenne par conciliateur

VISITES, SAISINES & RÉOLUTIONS (2014)



RÉPARTITION EN TYPES DE LITIGES



Conciliateurs de France
www.conciliateurs.fr

Conciliateurs de France

La conciliation de justice



Qu'est-ce que c'est ?



Fédération des associations de conciliateurs de justice de France

M Jean-Paul BERGER est nommé conciliateur de justice à compter du 1^{er} février 2023. Vous pouvez le joindre :

- par téléphone : **06 59 40 27 43**
- par courriel : jean-paul.berger2@orange.fr

Il peut vous recevoir sur rendez-vous à la mairie de Mirebeau **de 09h à 17h** aux dates suivantes :

21 février, 20 mars, 17 avril, 29 mai, 26 juin, 24 juillet, 21 août, 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre et 18 décembre

France Rénov'

Depuis 1^{er} janvier 2022, le nouveau service public unique *France Rénov'* mis en place par le ministère de la Transition écologique, accompagne les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Prévus dans le cadre de loi climat et résilience, ce service donne des conseils neutres, gratuits et personnalisés.

Des informations sont disponibles sur le site <https://france-renov.gouv.fr/> ou lors de permanences gratuites sur rendez-vous en appelant au 05 49 61 61 91.

PRÉPAREZ SEREINEMENT VOTRE PROJET

Pour être accompagné pour vos travaux de rénovation énergétique, prenez contact avec un **Conseiller France Rénov'**. Il vous conseille et vous guide gratuitement sur :

- › le diagnostic des travaux;
- › les aides à mobiliser;
- › la recherche de contacts d'artisans locaux.

— Rendez-vous sur france-renov.gouv.fr

- ! Prenez le temps de la réflexion : ne signez aucun devis ou prêt à la consommation dans la précipitation. Comparez avec
- d'autres offres et méfiez-vous des offres trop attrayantes.

RÉALISEZ VOTRE PROJET EN CONFIANCE

Pour toute demande d'aide, **créez votre compte vous-même**. Vous pouvez ensuite désigner l'entreprise comme mandataire pour être aidé. En raison des risques d'usurpation d'identité, les entreprises ne sont pas habilitées à créer un compte à votre place, ni à utiliser vos données fiscales ou vos coordonnées.

BON À SAVOIR

Si vous êtes mal à l'aise avec les démarches numériques, rapprochez-vous des maisons France Services ou du centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune.

En cas de difficultés lors des travaux (entreprise qui abandonne le chantier, défaut de travaux, etc.), contactez la répression des fraudes sur le site signal.conso.gouv.fr et/ou la **Maison du droit** la plus proche de chez vous.

RÉCEPTIONNEZ VOS TRAVAUX AVEC VIGILANCE

Avant de signer la réception des travaux, **vérifiez leur conformité**. Assurez-vous, par exemple, que les équipements installés correspondent bien au devis.

En cas de litige, contactez le médiateur de la consommation, qui vous orientera et vous guidera.

— Contactez votre conseiller local au **05 49 61 61 91** ou par e-mail à francerenov.vienne@soliha.fr

Vous êtes la cible de démarchages ?

Soyez vigilant !

Les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah ou d'un organisme public pour vous démarcher.

RECONNAÎTRE LES 3 TYPES DE DÉMARCHAGE :

Téléphone :

Le démarchage téléphonique est interdit par la loi.

Internet :

Ne laissez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation. Avec ces informations, un tiers malveillant pourrait demander des aides d'État à votre place.

À domicile :

- › Ne signez rien lors de la 1^{re} visite.
- › Prenez le temps de faire des devis comparatifs. Prenez contact avec un Conseiller France Rénov', qui pourra vous orienter vers des artisans locaux.
- › Veillez à ce que le délai de rétractation de 15 jours soit mentionné sur les documents.
- › Ne donnez jamais vos informations personnelles lors d'un démarchage. Le démarcheur ne doit pas repartir avec des copies de vos informations fiscales, vos revenus, etc.

Quelles sont les arnaques fréquentes ?

- ✗ Des devis et des factures non conformes ou incompréhensibles
- ✗ Des crédits cachés
- ✗ Des labels de qualité mensongers
- ✗ Des manquements à la législation des droits des consommateurs



Santé

Maisons de santé et pôle de santé

La maison de santé de MIREBEAU est située au 12 avenue du Général de Gaulle. Elle regroupe des médecins généralistes, un cabinet infirmier, des sages-femmes et un podologue.

La maison de santé de Thénezay est située au 1 place André Guénard. Elle regroupe des médecins généralistes, un cabinet infirmier et une psychologue clinicienne.

Le pôle de santé d'AYRON est situé au 31 bis et au 35 route de Parthenay. Il regroupe des médecins généralistes, un cabinet infirmier et un masseur-kinésithérapeute.

Médecins généralistes

DARCHEN Béatrice	6 rue Nationale	Mirebeau	05 49 50 41 60
DARCHEN Guy-François			
DIDIER Florian	12 avenue du Général de Gaulle		05 49 50 41 22
DUBOIS Estelle			
MOTTET Cynthia			
PEYRAMAURE Julien			
DIEULANGARD François	11 rue de la paix	Champigny en Rochereau	05 49 01 00 00
SOULON Céline	1 place André Guénard	Thénezay (79)	05 49 95 70 05
BERTHO Sarah	35 route de Parthenay	Ayron	05 49 60 13 84
GODEFROY Marina			
MAGRET Julie			
MARSOIN Hélène			

Infirmières et infirmiers

AUGERON Cécile DENOEL Corinne	5 place de la croix blanche	Vouzailles	06 80 94 48 85
Cabinet infirmier de la maison de santé	12 avenue du Général de Gaulle	Mirebeau	05 49 43 29 27
BOUCHER Emma VINCELOT Valérie	11 rue de la paix	Champigny en Rochereau	06 12 05 19 13
BEAUBOUCHER Damien DERBORD Sylvie JAMET Audrey MERCERON Marion	1 place André Guénard	Thénezay (79)	05 49 63 11 18
Cabinet infirmier du pôle de santé	31 bis route de Parthenay	Ayron	05 49 51 89 70

Opticien



Opticien diplômé je propose de déplacer le magasin d'optique sur le lieu de votre choix : domicile, travail, maison de retraite, ...

Je me déplace avec plus de 700 paires de lunettes pour toute la famille.

Je propose les mêmes services qu'un magasin traditionnel : tiers-payant, contrôle de la vision, 2^{ème} paire à 1 euro,

Et tous les déplacements sont gratuits.

Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI)

Le Centre Médical de Soins Immédiats est ouvert pour des soins médicaux urgents pouvant justifier d'un plateau technique léger (matériel de suture, de plâtre, radiographie...), ne relevant pas de l'urgence vitale mais ne pouvant être anticipés ou retardés dans leur prise en charge.



En Cas de détresse vitale, COMPOSEZ LE 15

LE CMSI 86 EST OUVERT SANS RENDEZ VOUS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8h À 20h

LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FERIES DE 9h à 19h

Plateau technique :

Sutures
Matériel de contentions : Résine/Plâtres...
Radiographie conventionnelle
Biologie
Électrocardiogramme
Pansements
Perfusions
Injections
Aérosols

Pathologies Prises en Charge chez l'Adulte

Petite traumatologie :
Plaies, accidents de sport, entorses, fractures...
Brûlures
Allergies
Crises D'asthme simples
Pathologies Infectieuses Communes :
Fièvre, Syndromes Grippaux, Infections ORL, Cutanées, Urinaires...
Douleurs abdominales,
Vomissements, Diarrhées,
Douleurs aiguës,
Dorsalgies, Lombalgies, Sciatiques
Coliques néphrétiques,
Rétention d'urines

Pathologies Prises en Charge chez l'Enfant

Petite Traumatologie :
Entorses, Accidents De Sport, Plaies
Douleurs Abdominales
Diarrhées, Vomissements
Fièvre
Infections ORL
Bronchiolites,
Infections Urinaires
...



CMSI Poitiers

1 rue henri le Châtelier

Zone république III

86000 Poitiers

Tel : 05 54 07 11 82

Fax : 05 54 07 11 83

<https://www.cmsi86.fr/>

Assistante maternelle



VILLEGER Muriel


3

📍 3 IMPASSE DES QUARTIERS
86170, MAISONNEUVE

☎️ 0549511873

Les artisans et les entreprises



Echalion du Poitou

G.I.E de la Petite Dîme

4 Bis le Bourg-Bernard

86170 Maisonneuve

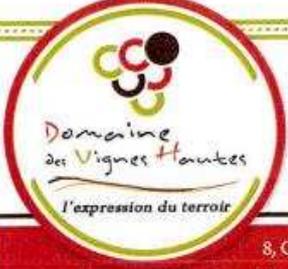
Tél: 05.49.42.57.35

06.71.72.12.49

petitedime@orange.fr

Producteur Expéditeur

Vente à la propriété



Philippe ROLLAND
Viticulteur

www.vinsdupoitou.fr

8, Grand' rue - 86170 Maisonneuve
Tél.: 05 49 51 17 83 - 06 21 36 87 15
Email: domainedesvigneshautes@wanadoo.fr

sas Collon

CLIMATISATION - ZINGUERIE - ÉNERGIES RENOUVELABLES

• PLOMBERIE • CHAUFFAGE • ÉLECTRICITÉ

05 49 51 42 21

www.collon-chauffagiste-86.fr

9 Rue de l' Enfer - La Touche - 86170 CHERVES



GAUTHIER TP

Travaux publics & particuliers

Assainissement - Terrassement - VRD

Tel/fax : 05.49.50.60.22 - portable : 06.16.35.02.80

www.gauthier-tp.com - mail : gauthier.tp@cerfrance.fr

ZA St Lambin - 24 rue de la Valaille - 86170 MAISONNEUVE

PETREAU
Sylvain
28 Grand Rue
86170 MAISONNEUVE
Tél: 0659961056

PAYSAGISTE, MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

Entretien et aménagement d'espaces verts

n° SIRET: 83461734200011

MAÇONNERIE

BÉTON ARMÉ



tpf.travaux86@orange.fr

TEDDE Père et Fils

Les Saules
86170 MAISONNEUVE

Tél/Fax. 05 49 54 00 25



DR HOUSE-IMMO
SPECIALISTE IMMOBILIER



Emilie CHAUCHEAU
Conseiller Immobilier
e.chauveau@drhouse.immo
06 63 49 16 46

www.drhouse-immo.com

Réseau de professionnels indépendants • CPI 9201 2018 000 029 521

FIRSTPELLETS
— L'énergie du granulé —

François VINÉE Directeur Général
Firstpellets
ZA Saint-Lambin, 4 Route de Vouzailles
86170 MAISONNEUVE
Tél. 05 49 56 44 75 Mobile : 06 33 43 27 21
fvinee@aol.com - www.firspellets.com



Transport Medical Assis | 14 rue de la paix
Transport toutes distances | 86170 Massognes
theresepilot@yahoo.fr

AKLAK



BERNARD BRICHEUX
PHOTOGRAPHIES DE NATURE

Pour vos cadeaux, offrez un livre, un tirage photo dédié.
Prenez contact avec moi :
40 Grand'rue - Maisonneuve
Tél : 06 3051 0258
E-mail : b.bricheux@wanadoo.fr
Consultez mon site : www.bernardbricheux.fr

Maison d'hôtes

*Eliane et Jacques sont heureux de vous accueillir
dans leur maison d'hôtes composée de 3 chambres*

*avec salle de bain et WC individuels,
cuisine et salon.*

Nous avons une capacité de 9 personnes.

Entrée indépendante.

*Entre vigne et nature, venez découvrir notre
maison située à*

30 minutes du Futuroscope et de Poitiers,

1h du Marais Poitevin,

1h30 du Puy du Fou, 1h45 de La Rochelle.

**Tarifs : à partir de 60 € pour 2 personnes, petit
déjeuner inclus.**



" Côté Patio " - Maison d'hôtes

Eliane et Jacques ROLLAND | 5 rue du Bourg Bernard | 86170 MAISONNEUVE
05.49.54.02.79 / 06.44.09.95.39



Les associations intervenant sur la commune

Le Judo Gym Maisonneuve



JUDO GYM MAISONNEUVE

Remerciements :

En effet il est important pour le bureau de commencer par cela.

Ce petit club de judo devenu gros... La mairie, le conseil municipal et l'agent technique ont œuvré à faire un dojo :

Remerciement aux professeurs de gym et de judo qui ont contribué par leur professionnalisme à satisfaire les enfants de tous âges.

Aux participants enfants familles et pratiquants.

Suite à des problèmes informatiques, et l'absence de soutien pour affilier le club à la **FSGT (Fédération Sportive Gymnique du Travail)**, en raison du besoin de faire les licences afin de protéger les membres, le bureau a fait le choix de changer de fédération.

Ainsi pour la saison 2023/2024 nous sommes affiliés à la **Fédération Française des Clubs Omnisports** Cette fédération a soutenu le président dans la mise en place des licences. La seule limite est que ces licences ne permettent pas de faire des compétitions. La différence de coût entre les deux fédérations a été entièrement reporté sur le tarif des inscriptions permettant aux membres d'économiser environ 20 € par personne. Ainsi l'association Judo Gym reste dans une logique de permettre l'accès au sport pour tous.



SAISON 2023-2024

Activité Judo le mercredi de 17H30 à 19H

Patrick COLLIN continuera d'animer les cours.

Plusieurs passages de ceinture sont prévus la saison prochaine.

Création du cours de 45 minutes de BABY Judo le samedi matin (pour 6 enfants)

Le nombre d'inscrits sur cette rentrée est de 14 jeunes et moins jeunes. Cela représente une baisse de 5 personnes.

Activité Gym le mercredi de 17H25 à 18H25

Mme TETU va également poursuivre la gym douce et adaptée aux attentes des adhérentes. L'ensemble des participantes ont souhaité poursuivre.

Le nombre d'inscrits sur cette rentrée est de 17 participantes. Il est rappelé que les hommes sont les bienvenus.

Élection des membres du bureau

SORTANTS

Delphin CHAMPAGNE : Président

Bertrand ROCHE : Trésorier

Annie BOULAND : Vice-présidente

Philippe ROLLAND : Secrétaire

Éric OCCULI : Trésorier-adjoint

PAS DE CANDIDANT : URGENCE

Personne ne s'est représenté pour succéder au bureau. Lors de l'Assemblée Générale, Delphin CHAMPAGNE, Bertrand ROCHE et Annie BOULAND ont accepté de poursuivre jusqu'à juin ou une AG sera de nouveau organisée. Si personne ne s'engage dans le bureau alors l'association sera mise en veille. Les activités seront donc stoppées.

L'ACCA de Maisonneuve

L'assemblée générale qui clôture la saison entamée s'est tenue le 28 mai 2023, c'est aussi elle qui a ouvert la saison 2023/2024 par l'élection d'un nouveau Conseil d'administration, en place pour 3 ans. A cet effet, un nouveau bureau a été désigné comme suit :

Couillault Jacky, président tél. 06.71.72.12.49

Bouland Michel, vice président

Pain Robert, trésorier

Dagorn Edouard, secrétaire

Le nombre de chasseurs cette année s'élève au nombre de 34. Si la perdrix, le faisan et surtout le lièvre font partie de notre patrimoine cynégétique, d'autres de plus en plus nombreux sont maintenant présents sur notre territoire, le chevreuil notamment mais aussi le sanglier et avec abondance le pigeon ramier. Quant au renard (animal susceptible de causer des dégâts) n'hésitez pas à nous prévenir de ses éventuels passages dans vos basses-cours !

En attendant de nous rencontrer peut-être sur les chemins de la commune, les représentants de l'ACCA vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Le Président.

Famille de courlis cendré - Maisonneuve juin 2023



L'Animation des Ecoles

ANIMATION DES ECOLES - RPI Cherves- Cuhon - Maisonneuve – Massognes - Vouzailles

POUR QUOI FAIRE ???



L'Animation des Ecoles a pour but d'animer des manifestations et d'organiser des événements pour les enfants (et leurs parents !) du RPI !

Elle est présente notamment lors de la fête des écoles de fin d'année et peut aider financièrement les écoles lors d'éventuelles sorties si elles le souhaitent.

LES ACTIONS ???

En 2023, la boom de février, la journée structures gonflables du 24 juin et la fête de Noël du 16 décembre, ont rencontré un franc succès ! Les enfants comme les adultes ont répondu présents et se sont beaucoup amusés !



Mais pour offrir des spectacles ou louer des jeux (structures gonflables ou autres), il faut des moyens !! C'est pour ça que nous vous sollicitons de temps en temps et comptons sur vos participations prochaines :

- Super Loto le **Samedi 23 mars** à la salle des fêtes de Cuhon
- Vente de madeleines Bijou en **mai 2024**
- Grande fête des écoles le **Samedi 29 juin 2024** au gymnase de Vouzailles

En attendant de vous revoir tous prochainement, nous vous souhaitons une

Excellente année 2024

Venez nous rejoindre sur Facebook :
<https://www.facebook.com/groups/817905686176379/?ref=share>
Pour nous contacter : animationdesecoles.rpi@hotmail.fr



Le club du temps libre

Le Club du Temps Libre de MAISONNEUVE Vous attend

Le **lundi à 14 heures 30**, les jeux de cartes et de société, Scrable, Rummicub, Chromino vous attendent à la salle de réunion. Ce moment de partage se termine par un goûter et un loto, il se veut convivial et détendu. Chacun doit y trouver son bonheur.

Les travaux d'aiguilles occupent **les vendredis après-midi** à partir de 14 heures 30 une semaine sur deux selon le programme ci-après :

- 19 janvier, 2 et 16 février, 1^{er}-15 et 29 mars, 12 et 26 avril.



D'autres activités sont proposées au cours de l'année :

- L'assemblée générale le jeudi 4 avril 2024 à 10 heures, salle de réunion, suivie d'un repas à 12 heures 30 à la salle polyvalente.

- Un repas de Noël le vendredi 22 novembre 2024 à 12 heures 00, salle polyvalente.

- Une sortie repas spectacle d'une journée, information détaillée au mois de septembre.

Pour toute information complémentaire, participation aux repas, sortie spectacle, prendre contact avec la présidente Eveline Guillot au 05 49 01 46 99 ou 06 38 04 94 70.

La présidente et le conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour
2024.

Le comité des fêtes de Maisonneuve

Le comité des fêtes de Maisonneuve

Les membres du bureau de l'année 2023 :

Président : Jonathan BAILLEUL
Vice président : Sébastien LAURENTIN

Secrétaire : Françoise DANGER
Trésorière : Cindy DAUNAY

avec nous : Audrey CARTEAU, Brigitte et Thierry CARRASSET

9 avril

Chasse aux oeufs de Pâques

Cette année a eu lieu dans le parc la chasse aux oeufs. Cette activité a été appréciée des petits et des grands



24 juin

Tournoi de pétanque

16 doublettes ont participé au tournoi de pétanque. Les joueurs étaient là malgré la fête des écoles qui avait lieu le même week-end



21 octobre

La journée des jeux

La journée jeux s'est très bien passée. Les habitants de Maisonneuve ont répondu présent. Nous avons eu le même nombre de personne que l'an dernier.



17 décembre

Fête de Noël

Cette année nous n'avons pas proposé de spectacle mais des activités manuelles autour du thème de Noël. Bien sûr le Père Noël était présent.



Cette année, nous sommes restés dans la continuité des événements de l'année dernière. Cependant nous avons proposé de nouveau "la chasse aux oeufs". A part cette activité nous n'avons pu en proposer d'autres car nous ne sommes toujours pas assez nombreux.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour faire de notre commune un lieu vivant et dynamique sont les bienvenues.

Tous les événements du comité des fêtes sont publiés sur notre page facebook et sur Illiwap de Maisonneuve, n'hésitez pas à les consulter.

Vous pouvez également proposer des idées, en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : comitedesfetesmaisonneuve86@gmail.com

Le comité des fêtes de Maisonneuve vous souhaite une belle et heureuse année 2024

L'école de musique intercommunale en Haut Poitou



EMIM SAISON 2023/2024



L'équipe pédagogique de L'EMIM Ecole de Musique Intercommunale en Haut Poitou (9 professeurs, 1 directeur), accueille depuis le 19 septembre 2023 les élèves sur les 3 pôles d'enseignement :

- **Maisonneuve** – 2bis rue de Mirebeau
- **Mirebeau** – 3 rue de la poste
- **Neuville** – Ecole Jules Ferry, entrée rue Edgar QUINET

Les cours qu'ils soient **collectifs** : éveil, formation musicale, ateliers – **individuels** : pratique d'un instrument,

s'adressent à tous les amateurs quel que soit l'âge, du débutant complet au plus expérimenté.



Les instruments qui sont pratiqués actuellement sur les 3 pôles.



D'autres instruments peuvent être enseignés sous réserve d'un nombre minimum de demandes.

Les ateliers de pratique collective pour jouer ensemble et progresser accueillent tout musicien avec ou sans inscription à des cours

Les ateliers actuellement. D'autres peuvent se mettre en place en cours de saison.

- ♫ Un atelier de musique actuelle ou musique amplifiée
- ♫ Une fanfare
- ♫ Un ensemble de saxophones
- ♫ Un atelier jazz
- ♫ Un petit orchestre

Les **inscriptions** sont possibles en cours d'année pour les cours d'instrument et les ateliers

A vos agendas :

L'EMIM vous donne rendez-vous pour ses prochains concerts :

- Samedi 10 février 2024 – Salle des fêtes de Neuville de Poitou
- Samedi 23 juin 2024 – fête de la musique au Prieuré de Mirebeau

EMIM, 2 bis rue de Mirebeau - 86170 MAISONNEUVE - Présidente : Frédérique RICHARD

Contact : ecoledemusique.emim8600@orange.fr

Site : <https://emim.jimdofree.com>



Directeur : Fabrice ALLAIN - 06.02 25 53 04

La Lyre Cherves Maisonneuve



LA LYRE CHERVES MAISONNEUVE



La Lyre Cherves-Maisonneuve est une harmonie créée en 1949 (association loi 1901) et affiliée à la Confédération Musicale de France (CMF). Elle contribue à l'épanouissement culturel de la région à l'occasion de festivals, concerts, aubades et cavalcades.

Cette harmonie, au répertoire varié, compte une trentaine de musiciens qui ont le plaisir de jouer ensemble. Elle répond toujours présente pour les cérémonies qui se déroulent dans les communes environnantes, et participe avec dynamisme aux animations pour lesquelles elle est sollicitée. **11 novembre, 8 mai, 14 juillet, Telethon, Fête de la Musique, Cavalcades, Marchés de Noël, ...**



Si vous aussi vous êtes musicien, quel que soit votre instrument, quel que soit votre âge, venez nous rejoindre chaque semaine lors de nos répétitions, le vendredi de 20h30 à 22h30 à l'Auditorium de l'EMIM, 2 bis rue de Mirebeau à Maisonneuve. Vous serez les bienvenus !

Quelques dates de prochains rendez-vous musicaux en 2024 :

Vendredi 19 janvier : Animation lors des vœux de Mme le Maire de Cherves

Samedi 10 février : Concert de clôture du spectacle de l'EMIM, salle des fêtes de Neuville

Dimanche 17 mars : Cérémonie AFN, à Cherves et Maisonneuve

Samedi 6 avril : Concert de Printemps (le lieu sera précisé ultérieurement)

Mercredi 8 mai : Cérémonie commémorations 1945, à Cherves et Maisonneuve

Dimanche 16 juin : Déjeuner -Cochon grillé- organisé par La Lyre, à Maisonneuve

Samedi 22 juin : Fête de la musique, au Prieuré de Mirebeau

Vendredi 14 juillet : Fête nationale, à Maisonneuve

Cette liste sera complétée ultérieurement (animations, marchés, concerts, cavalcade)

Contact : lyrechervesmaisonneuve86@gmail.com

Présidente :	Catherine ROYER	06 20 14 53 47
Trésorière :	Véronique ROY	06 73 73 57 11
Directeur artistique :	Fabrice ALLAIN	06 02 25 53 04

MIYA-JIMA-ACAD'SPORTS

Cette nouvelle association sportive omnisport a été créée au 1^{er} septembre 2023.

Elle développe la pratique des Arts Martiaux :

Judo, Né Waza :

Mercredi 19h15 – 21H Ados - Adultes

Jujitsu Brésilien :

Mercredi 19H15 – 21H Ados - Adultes

Le MMA Educatif Ados et Adultes :

Mercredi 16h30 -17H30 Ados

Mercredi 19H15 – 21H Ados - Adultes

Fit boxing (cardio vasculaire et tonification musculaire) :

Lundi 20H -21H Ados -Adultes

Samedi 11H – 12H Ados - Adultes

Bungee Fitness :

Samedi 9h -10H Ados - Adultes

Sport Santé sur Ordonnance (agrément en cours) : Séance selon la demande

Marche Nordique : Séance selon la demande

L'Association est affiliée à 2 Fédérations :

FSGT, Fédération Sportive et Gymnique du Travail : Judo, Bungee Fitness, Fit Boxing, Sport Santé sur Ordonnance, Marche Nordique

ISLO : International Sports Loisirs Organisation, Affiliée à la FFCO : Fédération Française Clubs Omnisports : MMA Educatifs Ados et Adultes.

Les séances ont lieu au dojo de Maisonneuve pour les disciplines sportives intérieures et en extérieur à la demande et suivant les conditions météo.

Les séances sont animées par un Educateur Sportif diplômé d'Etat avec carte professionnelle, garant de qualité et de probité.

Le président est Monsieur Collin Patrick et aussi l'éducateur sportif bénévole.

Contact : Mr Collin Patrick

Tél : 06 65 52 50 68

Mail : patrickcollin86170@gmail.com



Les associations autour de nous

ADMR de Mirebeau

Association ADMR de Mirebeau

en action pour tous



Les services proposés par l'ADMR

<p>SERVICES ET SOINS SENIORS Aide et Soins à domicile Actions de prévention de la perte d'autonomie Transport accompagné Téléassistance mobile et domotique Filien ADMR</p>	<p>ACCOMPAGNEMENT HANDICAP Accompagnement à domicile Accompagnement hors domicile Soins à domicile Garde d'enfants à domicile Soutien à la parentalité</p>	<p>ENFANCE ET PARENTALITE Entretien du logement Entretien du linge</p>	<p>ENTRETIEN MAISON</p>
--	--	---	--------------------------------



13 bénévoles



43 salariés



216 clients



32 647 h d'interventions

La sécurité et le confort 24/24 grâce aux services téléassistance Filien ADMR

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE



Filien ADMR propose une gamme complète d'adaptations répondant aux besoins les plus spécifiques. De la montre au détecteur de chute, il vous est possible de personnaliser votre dispositif de téléassistance.

Choisissez un job qui a du cœur, devenez salariés à l'ADMR

Vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine, vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme ?

Je souhaite être salarié, que dois-je faire ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse recrutement86@fede86.admr.org

Association ADMR de Mirebeau

12 avenue du Général de Gaulle
86110 MIREBEAU
05 49 59 13 06 / 05 49 42 51 33
info.assomirebeau.fede86@admr.org



pour tous, toute la vie, partout

www.fede86.admr.org

Don du sang

**Conjuguons notre Générosité et Solidarité
Je donne, tu donnes, nous redonnons.**

1 heure, le temps d'un don pour sauver 3 vies

1 vie avec vos globules rouges,
1 vie avec votre plasma.
1 vie avec vos plaquettes,



Le sang, des besoins quotidiens

Aucun traitement ne peut se substituer au sang humain

1 personne sur 25 donne son sang

Plus il y aura de donneurs de sang, mieux les besoins des malades seront assurés

Où donner son sang ?

Pour l'année 2024, l'équipe de Mirebeau va s'associer avec celle de St Jean de Sauves afin d'optimiser et d'augmenter le nombre de dons, les équipes de santé et de bénévoles seront là pour vous accueillir et vous accompagner.

A Mirebeau :

- ✓ **Le vendredi 26 janvier 2024, mercredi 29 mai 2024 et le mercredi 18 septembre 2024 de 15 h à 19h Salle des fêtes à Mirebeau.**

A St Jean de Sauves :

- ✓ **Le lundi 25 mars 2024, et le lundi 18 novembre 2024 de 15 h à 19h Salle polyvalente de St Jean de Sauves et le 24 juillet 2024 à Moncontour de 15 h à 19h dans la Salle polyvalente**

Pour donner son sang vous devez prendre RDV sur : dondesang.efs.sante.fr



Conditions pour donner son sang très simple :

Être âgé de **18 à 70 ans**, être en bonne santé, bien hydraté, peser 50 kilos minimum, ne pas venir à jeun et venir avec une pièce d'identité (avec photo).

Oui, c'est facile à faire, il suffit de le vouloir. Alors, venez et revenez donner votre sang plusieurs fois par an.

Nous vous attendons toutes et tous à Mirebeau, St Jean de Sauves et Moncontour, les équipes de bénévoles seront là pour vous accueillir.

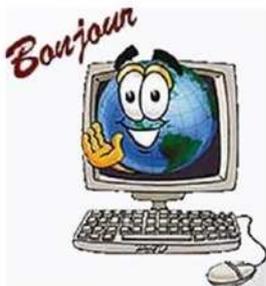


Au nom de l'association des donneurs de sang bénévoles de Mirebeau, je vous présente à toutes et à tous une excellente année 2024.

La Présidente Laurence JALLET

Club informatique Cuhon

Club Informatique de Cuhon



Le club informatique « Le Relais des Octets » a pour objectif de répondre à une demande dans les domaines les plus variés : Windows, Internet, traitement de texte, tableur, photos, diaporamas et montages vidéo. Il accompagne et forme les débutants à l'utilisation de l'ordinateur et à l'appropriation des éléments de base d'un système informatique. Mail du club : cuhon@free.fr

La réouverture du club est prévue pour le premier mardi de septembre. La salle a subi une transformation importante. La mairie de Cuhon a fait mettre aux normes l'installation électrique.

Le débit de notre connexion internet s'est amélioré avec le prêt d'une box 4G+ par l'un de nos adhérents.

Nos horaires ont changé.

Notre club est ouvert, à toute personne désireuse de découvrir l'informatique.

Les mardis de 20h00 à 22h00.



Contact :

Christophe CAYET 06 82 04 20 35

Catherine GAUTIER 06 74 30 37 35

Jean-Pierre NERBUSSON 07 69 82 50 51



Mémoires 14

Remuer ses méninges avec les Ateliers Mémoire

Toute l'année, près de chez vous, dans la salle de la mairie, **l'association Mémoires 14** propose des ateliers mémoires pour tout public.

Une participante témoigne : « je vais à ces ateliers pour faire travailler mes neurones en m'amusant, apprendre dans tous les domaines et retrouver des événements enfouis dans ma mémoire ».

En effet **Philippe Bugaut** créé des exercices originaux, ludiques, qui permettent de stimuler les mémoires, l'attention et la concentration. L'atelier se déroule ainsi : présentation des jeux et fiches puis temps de réflexion accompagné et stimulé par l'animateur, et enfin corrigé ensemble dans la bonne humeur. C'est aussi un temps de lien social local.

L'activité se déroule dans une salle assez vaste, mise à disposition grâce au partenariat local. L'accueil du public se fait dans le respect des protocoles sanitaires. Les ateliers sont animés par **Philippe Bugaut** diplômé et expérimenté depuis plus de 25 ans.

Autres informations sur le site <http://memoires14.fr/> : Inscription toute l'année, une séance d'essai gratuite, pour tous renseignements précis contactez l'animateur au 06 26 36 01 23 ou par mail : memoires14@gmail.com

Mémoires 14

Dynamisez votre mémoire

L'association propose des ateliers mémoire collectifs ou individualisés sur de nombreuses communes de la Vienne avec un animateur diplômé

Parce que la mémoire se construit tout au long de la vie

Les ateliers mémoire permettent par des exercices variés avec un animateur expérimenté :

- ✓ d'optimiser sa mémoire
- ✓ d'entretenir son dynamisme intellectuel
- ✓ de lutter contre la monotonie et l'isolement
- ✓ de développer des relations sociales enrichissantes

des exercices ludiques Adaptés au rythme de chacun dans une ambiance conviviale

Une séance est proposée gratuitement

RENSEIGNEMENTS
PHILIPPE BUGAUT / 06 26 36 01 23
 Site : <http://memoires14.fr/>
 Mail : memoires14@gmail.com

Petit test de mémoire
Sur le recto, qu'y a-t-il sur la table ?

La Mission Locale d'insertion du Poitou (MLI)



Avec la Mission Locale, fais décoller ton avenir !

Tu as entre **16 et 25 ans** et n'es plus scolarisé.e ? Tu cherches des solutions pour avancer dans ta vie professionnelle et quotidienne ? La Mission Locale d'insertion du Poitou (MLIP) est là pour t'accueillir, te conseiller et te guider. Avec une conseillère, viens faire le point sur ton **choix de métier**, rechercher une **formation**, être conseillé.e dans ta recherche d'**emploi**, t'informer sur les aides utiles au quotidien (passer son **permis**, trouver un **logement**, accéder aux droits à la **santé**, etc.) ...

Via des entretiens réguliers, en individuel ou en collectif, la conseillère t'aidera à construire ton projet, pas à pas, en fonction de tes besoins et de ta situation. Tu pourras aussi bénéficier d'ateliers d'aide aux choix professionnels ou de techniques de recherche d'emploi, de rencontres avec des professionnel.le.s et des formateurs, d'événements dédiés à l'emploi, la formation, la santé ... et le Contrat d'Engagement Jeune, tu en as entendu parler ?

Pour bénéficier de ces services gratuits, prends vite rendez-vous !

Les + de 25 ans, on est aussi là pour vous !

La Mission Locale offre aussi une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et de formation pour les + de 25 ans. Besoin d'une actualisation de CV, d'accompagnement dans ses démarches administratives, d'un relais vers le bon organisme pour une reprise de formation, un changement de projet ... ? Contactez vite la Mission Locale d'insertion du Poitou (MLIP).

Le lieu d'accueil le plus proche ? Il est à Mirebeau :

5 rue de l'Industrie 86110 MIREBEAU

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les mardis de 9h à 12h.

Tél. : **05 49 30 08 50**

Email : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Et pour plus d'infos sur nos services et actualités :

Site Internet : www.mli-poitiers.asso.fr

Réseaux sociaux (Facebook  , LinkedIn  , Twitter  , Youtube ) : MLI du Poitou

30 Rue des Feuillants 86000 POITIERS · Tél. 05 49 30 08 50 · secretariat@mli-poitiers.asso.fr · www.mli-poitiers.asso.fr

Envie de changer de métier, de vous former, d'évoluer ? Ayez le réflexe ERIP !

Chacun(e) peut être amené(e) dans son parcours professionnel, à se questionner sur son projet, et cela, peu importe son âge ou sa situation.

**Vous souhaitez changer de métier ?
Une envie d'évoluer, de vous former ?
Vous avez besoin de faire reconnaître vos compétences ?
Créer ou reprendre une entreprise, vous y pensez ?**

L'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP) du bassin d'emploi de Poitiers vous aide à atteindre votre objectif. Bénéficiez d'une écoute attentive, d'un service personnalisé et près de chez vous, en RDV individuel ou en atelier.

En prenant RDV, vous profiterez d'un premier niveau d'informations et de conseils sur les dispositifs d'orientation et de formation. Vous réfléchirez ensemble aux différentes démarches à mettre en œuvre afin de multiplier vos chances de faire aboutir votre projet. Si besoin, vous serez mis en relation avec les structures partenaires pouvant vous accompagner.

Pour bénéficier de ce service gratuit sur votre commune, prenez vite rendez-vous !

Tel. : 05 49 43 69 20 ou 06 70 34 93 23

Email : erip@mli-poitiers.asso.fr

L'ERIP du bassin d'emploi de Poitiers peut vous recevoir sur RDV à l'antenne Mission Locale de Mirebeau, au 5 rue de l'Industrie 86110 MIREBEAU

*L'ERIP du bassin d'emploi de Poitiers est porté par la Mission Locale d'Insertion du Poitou.
Il est co-financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Union Européenne via le Fonds Social Européen (FSE) et Grand Poitiers Communauté Urbaine.*

« Nous souhaitons que chacun accède facilement au plus près de chez lui à une information fiable et personnalisée, afin de faire des choix éclairés sur son avenir professionnel. »

La Pousse



Le **CSC La Pousse**, continue de grandir. Depuis plus d'un an l'association a reçu l'agrément « Centre Socioculturel ».

Elle propose différentes activités et projets grâce à ses secteurs :

RPEI : Relais Petite Enfance Itinérant : le relais est un lieu gratuit, d'accompagnement et d'information pour les parents et les professionnels de l'accueil à domicile. Il propose des temps collectifs de 9h30 à 11h30 les lundis, mardis et jeudis pour les assistants maternels et les gardes à domicile afin qu'ils se rencontrent et échangent sur leurs pratiques. La particularité du relais est l'itinérance de ces temps collectifs : ils ont lieu le lundi au 19 bis rue M. Aguillon à Mirebeau, le mardi dans la salle polyvalente de Cuhon et le jeudi dans les locaux du périscolaire de Champigny en Rochereau. Les permanences d'accueil les lundis et jeudis de 13h30 à 19h permettent aux familles et aux professionnels d'être informés sur l'offre d'accueil du territoire, le statut d'employeur et de salarié, sur les démarches administratives et sur le suivi d'un contrat de travail.

LAEPI : Lieu d'Accueil Enfant-Parent Itinérant : c'est un lieu convivial, de jeux, d'échanges et d'écoute, où chacun arrive quand il veut, reste le temps qu'il veut et revient quand il veut. Il s'adresse aux futurs parents, enfants de 0 à 5 ans révolus, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial (grands-parents, assistant familiaux ...) Il est ouvert les jeudis à Mirebeau, à côté de l'école maternelle "le cèdre enchanté" et les vendredis à Amberre (en face la mairie) ou à Maisonneuve (salle polyvalente), de 9h30 à 11h ou de 15h à 17h.

Le secteur enfance : propose des accueils de loisirs sur 3 sites : Champigny en Rochereau pour les 3-5 ans, Vouzailles pour les 6-9 ans et Chouppes pour les 3-9 ans, de 7h15 à 19h. Les accueils sont ouverts les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances. Les inscriptions se font auprès de l'accueil du centre socioculturel.

Le CLAS Contrat Locale d'Accompagnement A la Scolarité les permanences ont lieu les mardis et jeudis de 16h30 à 18h au sein de l'école Jean Raffarin. Cette action est destinée aux enfants ayant besoin d'une aide méthodologique pour les apprentissages de base, du CP au CM2. Inscription à l'accueil du CSC. Un CLAS collège va se mettre en place début d'année 2024 avec le collège Georges David. Si **vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons besoin de bénévoles !**

Le secteur Jeunesse : Nouveautés 2023 : le secteur jeunes ouvre ses portes au CM2. Le secteur jeunes accueille des jeunes entre 10 et 18 ans. Il propose un accueil et des propositions d'activités et de projets, les mercredis, vendredis et samedis et pendant les vacances scolaires. Les 18-25 ans des sorties, rencontres, projets et soirées sont proposées ainsi que des actions d'accompagnement en insertion, formation en lien avec la Mission Locale d'Insertion du Haut Poitou.

Le secteur formation : dispositif d'habilitation de service public à destination des demandeurs d'emploi, salariés et toutes personnes en recherche d'emploi et désireuse de développer des compétences sur les axes suivants :

Parcours 1 « Se former pour lire, écrire et agir » : compétences de lecture-écriture-calcul en situation réelle / Initiation informatique / Code de la route / Renforcement communication orale

Parcours 2 « Français Langue étrangère » : apprentissage du français oral et/ou écrit pour des personnes d'origine étrangère

Parcours 3 « Palette des savoirs : initiation et/ou approfondissement des outils bureautiques, soutien à la création d'entreprise

Contact : Damien GALERON – 06.29.37.27.40 coordination.formation@lapousse-csc86.org

Le secteur **Solidarité** se décline avec plusieurs missions :

- **La friperie solidaire** : 23 rue Maurice à Mirebeau, ouverte tous les vendredis de 14h-17h30, **à partir du vendredi 3 novembre 2023 la friperie sera ouverte jusqu'à 18h30 le 1er vendredi de chaque mois.** Elle est gérée par une équipe de bénévoles. Espace de vente de vêtements pour bébé, enfant et adulte, de chaussures et d'accessoires (sacs, bijoux, ...) donnés par des particuliers en majorité. Ils sont triés et mis en vente à moindre coût. Les bénéfices sont destinés à compléter l'approvisionnement de l'épicerie sociale.
- **Projet d'épicerie sociale** : ouverture en 2024.
- **Projet mobilité** : en partenariat avec la mission locale et les assistantes sociales, le projet a commencé en septembre 2023 avec accompagnement sur la mobilité, location de scooter. Renseignements auprès de la Mission Locale Insertion 07.56.26.04.96
- **Projet "bien vieillir"** : en partenariat avec des associations telles que La MSA, Les Insatiables, P'Art à chute, CIF-SP... La Pousse, accompagnée d'une bénévole, met en place des ateliers sur la thématique du "Bien vieillir", comme la prévention des chutes, des arnaques, sur l'alimentation etc...

Les autres ateliers proposés :

- **Ateliers de sensibilisation au code de la route** : Jean-François, bénévole, vous accueille sur 2 à 3 séances par semaine, le lundi 14h-16h et le mercredi 10h-12h et le vendredi de 10h à 12h. Les ateliers sont gratuits, adhésion obligatoire après 2 séances d'essai (8€ individuelle – 15€ familiale).
- **Les ateliers numériques** : ouverts à tous, sur diverses thématiques.

Secteur Familles : nouveauté 2024 Sarah BELLEVILLE vient renforcer l'équipe du CSC La Pousse. Des propositions d'animations, de sorties, de rencontres vont être proposées aux familles habitant sur le territoire du Haut Poitou. N'hésitez pas à prendre contact avec nous afin de construire ensemble la programmation.

Si vous avez envie de vous investir dans des projets solidaires, de donner un peu de votre temps, devenir administrateur ... n'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de vous accueillir !

Contact général - accueil : 5 rue de l'industrie 86110 Mirebeau / 05-86-98-02-89 / accueil@lapousse-csc86.org

Les horaires de l'accueil : lundi 9h-12h30 / mardi 13h30-19h / mercredi 9h-12h30 13h30-19h / jeudi 13h-17h / vendredi 14h-17h.

Pour suivre l'actualité du Centre : Facebook : [CSC La Pousse](https://www.facebook.com/CSC-La-Pousse) (Puis chaque secteur possède sa page dédiée)



Ainsi que le soutien des mairies Nord Haut Poitou et des CCAS



L'épicerie sociale et solidaire

Pourquoi une épicerie solidaire à Mirebeau ?

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Poitou, nous pouvons constater une forte précarité des personnes (cf diagnostic de territoire). Des structures assurent déjà un rôle essentiel pour l'aide alimentaire : deux épiceries sociales Neuville Solidarité et La Courte Échelle (Latillé), les Restos du cœur à Mirebeau et Vouillé.

Nous constatons une forte augmentation des demandes d'aide alimentaire.

Notre épicerie solidaire

Une nouvelle épicerie solidaire va ouvrir à Mirebeau, elle est portée par des bénévoles du CSC La pousse qui sont accompagnés par ANDES et la CCHP. C'est une épicerie de proximité en libre-service, qui permet d'acheter des produits (denrées alimentaires et produits d'hygiène) de qualité à 30 % de leur valeur. Les clients/bénéficiaires sont des personnes en situation de fragilité économique orientées par les travailleurs sociaux (la MLI, le CCAS, les assistantes sociales...) et qui valident 3 critères : un projet au sens large, un reste à vivre maximal par jour, un critère géographique (communes du bassin de vie de Mirebeau).

L'économie réalisée sur le budget alimentaire durant le temps d'accès à l'épicerie solidaire (6 mois renouvelables 3 fois) permet au client/bénéficiaire de réaliser son projet personnel, par exemple : régler des factures impayées, faire réparer sa voiture pour pouvoir continuer à travailler, attendre l'ouverture de droits sociaux ...

Les épiceries solidaires sont, aussi et surtout, des lieux d'accueil, d'écoute et d'échange.

Nous souhaitons ouvrir en avril 2024 et pouvoir accueillir les bénéficiaires progressivement pour arriver en fin d'année à 80 familles suivies. Une équipe d'une trentaine de bénévoles est nécessaire pour en assurer le fonctionnement sans que les bénévoles ne s'épuisent. Ceux-ci sont formés à l'hygiène et la sécurité alimentaire, à la sécurité incendie et au logiciel Escarcelle (gestion des stocks et des bénéficiaires). D'autres formations pourront être réalisées selon les besoins qui se révéleraient. Dans un premier temps, l'épicerie serait ouverte un vendredi sur deux avec une ouverture aux bénéficiaires prévue entre 14h et 17h. Un bilan sera effectué courant juin pour ajuster cette période au besoin.

Nos Objectifs

- Apporter une aide alimentaire de qualité tout en favorisant la liberté de choix,
- Proposer un espace convivial d'accueil, d'écoute et d'échange : lutter contre l'exclusion, préserver la dignité des personnes, rompre l'isolement/ créer et renforcer le lien social
- Offrir un espace de travail partenarial ouvert aux acteurs de l'aide alimentaire, de l'action sociale et de l'insertion : favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle, valoriser les compétences, valoriser la confiance et l'estime de soi des publics de l'épicerie, soutenir les publics dans leurs démarches d'autonomie.

Téléthon

Les communes de Massognes et de Maisonneuve ont accueilli sous la pluie les cyclistes du Mirebalais pour un café chaud à la salle polyvalente.



Quelques archives de la commune

Division Militaire

Lettre le 7 Août 1832.

Part de Nationale

Monsieur le Maire

Mobilisation

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire du N° 6 du journal officiel des gardes nationales, qui contient la loi du 19 août dernier, et une instruction sur la mobilisation.

Je vous invite à méditer cette instruction, et à vous occuper sur le champ du recensement des citoyens de votre commune, suivant l'ordre qui a été établi pour les 6 classes de mobilisables.

Vous recevrez sous peu de jours des imprimés de bulletins individuels modèles N° 2 avec le état nominatif N° 1^{er}; aussitôt qu'ils vous seront parvenus, vous établirez exactement vos bulletins individuels, vous vous ferez un relevé nominatif conforme au modèle N° 1^{er}.

La collection des bulletins et le relevé nominatif doivent former le contrôle communal de mobilisables. Vous me transmettrez sans délai un double de la collection des dix bulletins avec une expédition de l'état nominatif; l'autre double sera conservé à la mairie.

Cet important travail devant être fait avant la fin de ce mois, vous priez Monsieur le Maire, qu'il n'y a pas un instant à perdre; en conséquence, mandez-moi par le retour du courrier, si vous présumez que ce travail puisse vous offrir des difficultés; que si il se présente l'occasion de vous d'un agent spécial pour y concourir.

Dans cette circonstance, Monsieur le Maire, j'ai lieu de compter sur votre patriotisme et sur le zèle éclairé dont vous m'avez donné plusieurs fois la preuve; je me plairai d'ailleurs à signaler à M. le Ministre des fonctionnaires qui de vous le plus particulièrement fait remarquer par leur activité à secourir le mal du Gouvernement.

Recevez Monsieur le Maire l'assurance de ma considération distinguée.

Votre le Préfet en commission, le Conseiller de Préfecture délégué.

Massé

M. le Maire de Montgauguier

autographe de Michel de Guise à Paris.

DEPARTMENT DE LA VIENNE
 ANNEE 1914
 TAXE DES PRESTATIONS.
 Loi du 17 Aout 1913
ROLE PRIMITIF.
 RESUME DU ROLE.

POPULATION DES ANNEES PRECEDENTES	1911	1912	1913	1914	TOTAL	MOYENNE
Population totale	19	19	19	19	76	19
Population masculine	10	10	10	10	40	10
Population feminine	9	9	9	9	36	9

TABLEAU DE RECAPITULATION

SECTION	POPULATION	PRESTATIONS	RENTES	CONTRIBUTION	TOTAL
1. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
2. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
3. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
4. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
5. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
6. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
7. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
8. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
9. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
10. BOUTEILLON	19	19	19	19	76

DEPART DE LA VIENNE
 ANNEE 1914
 TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS.
 Loi du 20 Juillet 1914
ROLE
Primitif
 TARIF APPROUVE PAR LE DECRET DU 9 JANVIER 1914.
 RESUME DU ROLE.

POPULATION DES ANNEES PRECEDENTES	1911	1912	1913	1914	TOTAL	MOYENNE
Population totale	19	19	19	19	76	19
Population masculine	10	10	10	10	40	10
Population feminine	9	9	9	9	36	9

TABLEAU DE RECAPITULATION

SECTION	POPULATION	PRESTATIONS	RENTES	CONTRIBUTION	TOTAL
1. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
2. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
3. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
4. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
5. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
6. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
7. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
8. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
9. BOUTEILLON	19	19	19	19	76
10. BOUTEILLON	19	19	19	19	76

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

Ministère de
l'Intérieur.

Paris, le....

Section de
Administration
Départementale
Communale.

Le Président de la République
Française,

2e Bureau.

Sur le rapport du Président du Conseil, Ministre de
l'Intérieur;
Vu la délibération du Conseil Municipal de Montgauguier,
en date du 2 Juin 1907;
L'avis du Conseil Général en date du 12 Sept. 1907;
La lettre de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et
des Télégraphes;
Ensemble les autres pièces de l'affaire;
Vu la loi du 5 Avril 1884, art. 2;
La Section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction
publique, et des Beaux-Arts du Conseil d'Etat entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er- La commune de Montgauguier (Canton de
Mirebeau, Arrondissement de POITIERS, Département de la
Vienne) portera à l'avenir le nom de Maisonneuve.

ART. 2- Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur
est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 Février 1908.

Signé : A. FALLIERES.

Pour ampliation:

Le Chef du Bureau du Secrétariat,

Signé : TABARANT.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : G. Clémenceau.

Pour copie conforme:

Le Conseiller de Préfecture,





Tenez-vous informé de l'actualité de votre commune.

Abonnez-vous à la page Facebook
"Commune de Maisonneuve - 86"

Abonnez-vous à la station Iliwap
"Mairie de Maisonneuve"

2024

Collectes ordures ménagères ■ Collectes selectives ■

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	1	2	3	25	26	27	28	29	30	31	29	30	1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	1	2	24	25	26	27	28	29	30	29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1
3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
26	27	28	29	30	31	1	30	1	2	3	4	5	6	28	29	30	1	2	3	25	26	27	28	29	30	1	
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31	1	2	3	25	26	27	28	29	30	1	23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	30	31	1	2	3	4	5